

**Golf féminin : « Elles swingent 37 »
Samedi 25 août 2018 au golf de Touraine**

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales individuelles. Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général.

Condition de participation

Être licenciée en l'an 2018 à la Fédération Française de Golf en Indre-et-Loire et avoir déposé son certificat médical.

Forme de jeu

Individuel Stableford sur 18 trous

Séries et Index

1 ^{ère} série	Index 00/16,4	Repères bleus
2 ^{ème} série	Index 16,5/36	Repères rouges
3 ^{ème} Série	Index > 36	Repères rouges

Engagements

Clôture des engagements : le mercredi 22 août 2018 à 18 heures au golf de Touraine

Green-fee : adultes 40 € ; jeunes moins de 18 ans 20 € (sauf membres du club).

Engagement : 7 € reversés au comité. **Règlement par chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf 37 ou en espèces.**

Repas : 24 € dont 11 € subventionnés par le CDGolf 37.

Prix

1^{ère} série : 1^{ères} en brut et en net

2^{ème} série : 1^{ères} en brut et en net

3^{ème} Série : 1^{ères} en brut et en net

La 1^{ère} en net toutes séries confondues recevra la coupe « Elles swingent 37 » pour un an.

Remise des prix le samedi 25 août 2018 au cours du repas.

Comité de l'épreuve

Le Comité départemental d'Indre-et-Loire de Golf ; l'arbitre et/ou le délégué d'épreuve ; le directeur du club.

Départs

Départs en shotgun à 9 h 30 au golf de Touraine.